



Premises Licence

Licence visant un établissement

MULTIPLE PREMISES
2024-B-23
Licence No/N°

BY ORDER of the Liquor Licensing Board
PAR ORDONNANCE, la Commission des licences d'alcool

508065 N.W.T. Ltd.

is hereby issued a

délivrer une licence visant un établissement de catégorie

Licence Holder / Titulaire de la licence

Class B - Food Primary

premises licence in accordance with section 11(1) of the Liquor Act.
conformément au paragraphe 11(1) de la Loi sur les boissons alcoolisées.

This licence is for the approved area of the premises located at :

La présente licence est émise pour la salle, qui a été approuvée par la Commission, située au

10J Gagnier Street, Hay River, NT

Address/location of Licensed Premises / Adresse et emplacement du point de vente

and operating as

Doghouse Pub

90

Occupancy Load

Name of Establishment/Business/Ship / Nom de l'établissement, de l'entreprise ou du navire

The Licence Holder is authorized to purchase, sell, possess, transport and use liquor subject to the Liquor Act and Liquor Regulations. The Liquor Licensing Board may impose terms and conditions on this licence. Le titulaire de la licence est autorisé à acheter, posséder, transporter et utiliser de la bière conformément à la Loi sur les boissons alcoolisées et au Règlement sur les boissons alcoolisées. La Commission des licences d'alcool peut assortir la présente licence de conditions.

Approved Operating Hours:
Heures d'ouverture autorisées :

Monday
10:00 am To/à 1:00 pm

Saturday
10:00 am To/à 2:00am.

Sunday
10:00 am To/à 2:00am.

To/au To/à To/à

Approved Extension(s):
Extensions autorisées :

Mini-Bar
 BYOW / Apportez votre vin

Room Service / Service aux chambre
 Manufacturing / Fabricant
 Banquet Room(s) / Salle(s) des banquets **3** (number)

Outside/Seasonal use area: **Monday to Saturday from 10:00 am to 1:00 pm and Sunday from 12:00 pm to 9:00 pm.**

Approved Operating Hours / Heures d'ouverture autorisées

52

Occupancy Load

August 27th, 2024

Date of Issue / Date de délivrance

March 31st, 2026

Date of Expiry / Date d'échéance

Additional Conditions to this Licence

Jaimie Graham
Liquor Licensing Board per
Commission des licences d'alcool par



Premises Licence - Banquet Room Extension

Licence visant un établissement - Demande d'extension de salle des banquets

The Liquor Licensing Board hereby issues a Banquet Room Extension regarding Premises Licence # 2024-A-22 2024-B-23
La Commission des licences d'alcool délivre une extension de salle des banquets établissement muni de la licence n° Licence No/N°

to: 508065 N.W.T. Ltd. o/a Doghouse Pub for banquet room
à 508065 N.W.T. Ltd. o/a Doghouse Pub pour la salle des banquets
Licence Holder / Titulaire de licence
10J Gagnier Street Address/location of Banquet Room / Adresse et emplacement de la salle des banquets
located at 10J Gagnier Street Community / Collectivité
située à 10J Gagnier Street Hay River, NT

The Licence Holder is authorized to sell and serve liquor for consumption in the above named banquet room during the hours of approved operation under the governing Premises Licence. This authorization is subject to notice being provided to the Board as required by section 38 of the *Liquor Regulations*. The Liquor Licensing Board may impose terms and conditions on this licence. Le titulaire de la licence est autorisé à vendre et à servir de l'alcool à des fins de consommation dans la salle des banquets précitée pendant les heures d'ouverture approuvées en vertu de la licence de l'établissement, mais cet établissement est dans l'obligation de donner un avis à la Commission conformément à l'article 38 du *Règlement sur les boissons alcoolisées*. La Commission des licences d'alcool peut assortir la présente licence de conditions.

Additional terms and conditions

Occupancy load, maximum 60 persons.
La capacité maximale est de 60 personnes.

August 27th 2024 **March 31st 2026**
Date of Issue / Date de délivrance Date of Expiry / Date d'échéance

Jaimie Graham
Liquor Licensing Board per
Commission des licences d'alcool par

This extension must be prominently displayed in the banquet room.

La présente licence doit être placée bien en vue dans la salle des banquets.



Premises Licence - Banquet Room Extension

Licence visant un établissement - Demande d'extension de salle des banquets

The Liquor Licensing Board hereby issues a Banquet Room Extension regarding Premises Licence # **2024-A-22 2024-A-22**
La Commission des licences d'alcool délivre une extension de salle des banquets établissement muni de la licence n° **Licence No/N°**

to: **508065 N.W.T. Ltd. o/a Doghouse Pub** for banquet room
à **508065 N.W.T. Ltd. o/a Doghouse Pub** pour la salle des banquets

located at **10J Gagnier Street** Community / Collectivité
située à **10J Gagnier Street** Adresse et emplacement de la salle des banquets

The Licence Holder is authorized to sell and serve liquor for consumption in the above named banquet room during the hours of approved operation under the governing Premises Licence. This authorization is subject to notice being provided to the Board as required by section 38 of the *Liquor Regulations*. The Liquor Licensing Board may impose terms and conditions on this licence. Le titulaire de la licence est autorisé à vendre et à servir de l'alcool à des fins de consommation dans la salle des banquets précitée pendant les heures d'ouverture approuvées en vertu de la licence de l'établissement, mais cet établissement est dans l'obligation de donner un avis à la Commission conformément à l'article 38 du *Règlement sur les boissons alcoolisées*. La Commission des licences d'alcool peut assortir la présente licence de conditions.

Additional terms and conditions

Occupancy load, maximum **52** persons.
La capacité maximale est de **52** personnes.

August 27th 2024 **March 31st 2026**
Date of Issue / Date de délivrance Date of Expiry / Date d'échéance

Aimee Graham
Liquor Licensing Board per
Commission des licences d'alcool par

This extension must be prominently displayed in the banquet room. La présente licence doit être placée bien en vue dans la salle des banquets.



Premises Licence - Banquet Room Extension

Licence visant un établissement - Demande d'extension de salle des banquets

The Liquor Licensing Board hereby issues a Banquet Room Extension regarding Premises Licence # **2024-A-22 2024-B-23**
La Commission des licences d'alcool délivre une extension de salle des banquets établissement muni de la licence n° Licence No/N°

to: **508065 N.W.T. Ltd. o/a Doghouse Pub** for banquet room
à Licence Holder / Titulaire de licence pour la
10J Gagnier Street Community / Collectivité
Hay River, NT
Name of Banquet Room / Nom de la salle des banquets
Louise Falls

The Licence Holder is authorized to sell and serve liquor for consumption in the above named banquet room during the hours of approved operation under the governing Premises Licence. This authorization is subject to notice being provided to the Board as required by section 38 of the *Liquor Regulations*. The Liquor Licensing Board may impose terms and conditions on this licence. Le titulaire de la licence est autorisé à vendre et à servir de l'alcool à des fins de consommation dans la salle des banquets précitée pendant les heures d'ouverture approuvées en vertu de la licence de l'établissement, mais cet établissement est dans l'obligation de donner un avis à la Commission conformément à l'article 38 du *Règlement sur les boissons alcoolisées*. La Commission des licences d'alcool peut assortir la présente licence de conditions.

Additional terms and conditions

Occupancy load, maximum **52** persons.
La capacité maximale est de

August 27th 2024 **March 31st 2026**
Date of Issue / Date de délivrance Date of Expiry / Date d'échéance

Jaimie Graham
Liquor Licensing Board per
Commission des licences d'alcool par

This extension must be prominently displayed in the banquet room.

La présente licence doit être placée bien en vue dans la salle des banquets.